

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Morin-Heights

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS (la « Municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Catherine Millette
CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Saint-Jérôme, le 6 mai 2024

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	13 850 574	13 564 026	13 011 833
Investissement	2		1 068 506	3 418 018
	3	13 850 574	14 632 532	16 429 851
Charges				
	4	12 432 479	14 959 243	13 767 619
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	1 418 095	(326 711)	2 662 232
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(1 068 506)	(3 418 018)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	1 418 095	(1 395 217)	(755 786)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		2 260 819	1 992 933
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (1 407 749)	(1 496 643)	(1 231 099)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(102 218)	(228 931)
Excédent (déficit) accumulé	12	(10 346)	619 722	367 750
Autres éléments de conciliation	13		118 757	77 118
	14	(1 418 095)	1 400 437	977 771
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		5 220	221 985

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	4 783 111	4 180 098
Débiteurs	2	6 964 368	7 248 315
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	11 747 479	11 428 413
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	25 609 543	20 097 323
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	7 040 382	5 180 490
	10	32 649 925	25 277 813
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(20 902 446)	(13 849 400)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	47 577 203	40 922 131
Autres	13	353 076	281 813
	14	47 930 279	41 203 944
Excédent (déficit) accumulé	15	27 027 833	27 354 544

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	545 290	1 439 999
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Bibliothèque	2.1	30 205	326 225
▪ Réserve - Eau	2.2	56 976	75 000
▪ Réserve - Matières résiduelles	2.3	304 229	304 229
	3	391 410	705 454
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	501 090	656 020
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	562 549	19 111
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	28 709	28 709
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(893 605)	(986 537)
Financement des investissements en cours	12	(9 801)	85 863
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	25 902 191	25 405 925
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	27 027 833	27 354 544

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	23 549 047
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	23 549 047
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	19 730 975	13 074 636
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	2 760 719	3 355 252
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 373 532	3 781 862
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		59 775
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	25 865 226	20 271 525
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37</i>			

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	10 717 941	10 525 697	9 630 836
Compensations tenant lieu de taxes	13	46 679	49 396	46 629
Quotes-parts	14			
Transferts	15	295 828	341 607	154 488
Services rendus	16	707 696	715 712	716 018
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 896 430	1 479 982	2 225 044
Autres	18	186 000	451 632	238 818
	19	13 850 574	13 564 026	13 011 833
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		854 514	3 353 718
Autres	23		213 992	64 300
	24		1 068 506	3 418 018
	25	13 850 574	14 632 532	16 429 851
<i>Extrait du rapport financier, page S12</i>				

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale	1	1 498 766	1 604 529	112 327		1 716 856	1 743 191
Sécurité publique							
Police	2	1 295 170	1 294 249			1 294 249	1 218 636
Sécurité incendie	3	807 791	748 459	91 903		840 362	864 900
Autres	4	188 758	180 975			180 975	148 341
Transport							
Réseau routier	5	3 709 037	3 612 473	1 363 667		4 976 140	4 573 124
Transport collectif	6	47 268	47 268			47 268	36 810
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	332 439	309 562	405 682		715 244	689 888
Matières résiduelles	9	806 550	777 578	760		778 338	792 394
Autres	10	14 016	14 041			14 041	10 818
Santé et bien-être	11	22 000	22 000			22 000	22 000
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	747 441	783 037	4 865		787 902	720 799
Promotion et développement économique	13	193 103	194 534			194 534	197 668
Autres	14	49 550	63 188			63 188	73 900
Loisirs et culture	15	2 079 432	2 249 811	281 615		2 531 426	2 254 093
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	641 158	796 720			796 720	421 057
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	12 432 479	12 698 424	2 260 819		14 959 243	13 767 619
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		2 260 819 (2 260 819)			
	21	12 432 479	14 959 243			14 959 243	13 767 619

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	1 068 506	3 418 018
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (9 034 648)(5 323 733)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ()	64 300)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	7 558 449	5 296 627
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	102 218	228 931
Excédent accumulé	6	881 144	566 227
	7	(492 837)	703 752
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	575 669	4 121 770

Extrait du rapport financier, page S14